
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

VOLET 3 - SIGNATURE INNOVATION

Rapport qualitatif final

Table des matières

1. Avis d'intérêt	3
Comment s'est déroulée la réflexion autour de l'avis d'intérêt?	3
2. Rédaction du devis et signature de l'entente	3
Qui a participé à la rédaction du devis?.....	3
Le contenu du devis a-t-il été discuté au préalable avec certains groupes particuliers ou des partenaires?	4
3. Comité directeur	4
Comment la composition du comité directeur a-t-elle été réfléchie?.....	4
Combien de rencontres le comité directeur a-t-il tenues annuellement?	5
4. Cadre de gestion	5
Comment la rédaction du cadre de gestion s'est-elle déroulée?	5
L'adoption du cadre de gestion a-t-elle facilité le travail du comité directeur et de la MRC?	5
Le cadre de gestion a-t-il évolué au cours de la réalisation du projet?	5
5. Réalisation du projet.....	6
Comment la réalisation du projet s'est-elle déroulée? Quelles ont été les grandes étapes du projet?	6
6. Gestion budgétaire.....	7
Les initiatives financées ont-elles permis d'atteindre les objectifs liés à l'entente?	7
7. Autres commentaires et évaluation	8
Selon vous, quelles retombées le projet aura-t-il à plus long terme sur le territoire?....	8

1. Avis d'intérêt

Comment s'est déroulée la réflexion autour de l'avis d'intérêt?

La réflexion autour de l'avis d'intérêt a été réalisée par un sous-comité composé d'élue(s) municipaux, des Jardins de Métis et de l'équipe de développement de la MRC de La Mitis. D'une part, la pandémie COVID-19 a permis à la MRC d'identifier que des écarts étaient importants en matière de littératie numérique entre la population et le réseau entrepreneurial mitissien comparativement au reste du Québec. Le programme Signature Innovation a donc été perçu comme une opportunité pour offrir un accompagnement répondant aux besoins technologiques et numériques du milieu. D'autre part, ce projet cadrerait aussi dans les priorités de la récente planification stratégique territoriale 2017-2030, dans les axes *Un milieu de vie dynamique axé sur les loisirs et la culture* et *Une collectivité éduquée*.

Le déploiement de cette stratégie avait comme objectifs de :

- Réduire le fossé numérique qui sépare les organismes de la MRC de La Mitis de ceux du reste du Québec;
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies numériques au sein de divers secteurs;
- Favoriser l'aisance numérique des citoyens, des travailleurs et aussi de tout le personnel œuvrant au sein des municipalités et de la MRC (employés et élus).

2. Rédaction du devis et signature de l'entente

Qui a participé à la rédaction du devis?

La MRC avait signifié son intérêt pour déposer un projet dans ce programme et désirait obtenir un montant maximal de 50 000 \$, pris à même la somme attribuée pour l'année 2020-2021 dans le cadre du programme Signature Innovation. Ce montant a donc été utilisé dans le cadre de l'étape de la définition du projet et a payé les coûts associés à l'embauche d'une ressource, à la tenue de rencontres avec les partenaires associés à la démarche et à la rédaction du devis des travaux relatifs au projet. Le mandat a été octroyé à Amélie Desrochers de la compagnie Blumbox au montant de 27 000 \$ pour la réalisation du devis du projet Signature Innovation de la MRC.

Le contenu du devis a-t-il été discuté au préalable avec certains groupes particuliers ou des partenaires?

Différents partenaires ont été impliqués dans la validation des différents éléments du devis dont Mitis en affaires, la SADC de La Mitis, la Chambre de commerce Mont-Joli-Mitis et les municipalités.

3. Comité directeur

Comment la composition du comité directeur a-t-elle été réfléchie?

En suivi de l'acceptation du devis des travaux par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, une entente a été signée avec ce ministère le 24 mars 2021. Comme stipulé dans cette entente, la MRC avait 60 jours pour mettre en place un comité directeur qui avait comme mandat de voir à l'application de l'entente et d'en assurer le suivi administratif et financier.

Plus précisément le comité était chargé de :

- Adopter les règles de fonctionnement du comité directeur;
- Formuler un cadre de gestion et en recommander l'adoption par la MRC en conformité avec les conditions d'utilisation prévues à l'annexe A de l'entente;
- S'assurer que les critères de sélection des projets soient établis selon les paramètres inscrits à l'entente;
- Valider et recommander à la MRC les initiatives, les projets ou les interventions devant bénéficier du soutien financier prévus dans le cadre de l'entente;
- S'assurer de l'atteinte des objectifs de l'entente.

Un représentant des organismes suivant a été invité à siéger au comité directeur soit :

- Un représentant du Conseil de la MRC;
- Un représentant de la SADC de La Mitis;
- Un représentant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Un représentant du ministère de l'Économie et de l'Innovation;

Ce comité restreint permettait de maintenir une certaine flexibilité dans la planification des rencontres et des suivis des travaux tout en ayant une vision claire du territoire.

Le comité est coordonné par un conseiller au développement de la MRC.

Combien de rencontres le comité directeur a-t-il tenues annuellement?

Au total, le comité s'est rencontré 12 fois, comme indiqué dans le tableau suivant :

Année	Nombre de rencontres
2021	2
2022	5
2023	2
2024	1
2025	0
2026	2

4. Cadre de gestion

Comment la rédaction du cadre de gestion s'est-elle déroulée?

Le cadre de gestion a été rédigé par la directrice du département de développement de la MRC. Il a été essentiellement copié sur le devis du projet.

L'adoption du cadre de gestion a-t-elle facilité le travail du comité directeur et de la MRC?

L'ensemble des recommandations faites par le comité directeur étaient basées sur le cadre de gestion. Beaucoup de modifications ont été demandées aux bénéficiaires du programme afin de s'assurer que l'ensemble des actions réalisées soient conformes au cadre de gestion.

La cadre de gestion a-t-il évolué au cours de la réalisation du projet?

Le projet « La Mitis à l'ère numérique » a évolué afin de mieux répondre aux besoins du milieu. Le devis et le cadre de gestion ont donc été ajustés en 2024 afin de permettre la mise en œuvre des actions des nouvelles orientations associées aux chantiers 1 et 2.

5. Réalisation du projet

Comment la réalisation du projet s'est-elle déroulée?

Quelles ont été les grandes étapes du projet?

Le projet final a-t-il changé en cours de réalisation ou s'est-il déroulé conformément au devis?

Chantier 1 – Le Mitis Lab

Le Mitis Lab a dû faire preuve d'innovation afin de se réactualiser pour lui permettre de mieux répondre aux objectifs visés au départ et répondre aux besoins de la clientèle visée. L'espace de *coworking* initialement créé n'a pas suscité l'engouement escompté, même si de beaux échanges et du succès ont été vécus par quelques entrepreneurs. Une dizaine d'activités de réseautage ont été réalisées, permettant de rejoindre et de faire des maillages auprès d'une quinzaine d'entrepreneurs.

Après différentes consultations menées sur le territoire en 2022, le Mitis Lab est arrivé aux conclusions suivantes :

- Il y a une nécessité de rendre disponible un lieu équipé de matériel technologique permettant l'expérimentation des possibilités numériques;
- En plus de la clientèle entrepreneuriale, il s'avère important de réduire le fossé numérique des citoyens de La Mitis en les accompagnant et en rendant disponibles différents ateliers technologiques;
- Du personnel qualifié doit être embauché afin de livrer un service d'accompagnement numérique pour répondre aux besoins des différentes clientèles;
- Un nouvel espace mieux adapté au projet et permettant la réalisation d'ateliers techniques doit être rénové.

Après la modification du devis et du cadre de référence et sous la recommandation du comité directeur, le conseil de la MRC a autorisé le projet de relance du Mitis Lab en octroyant la subvention permettant la mise en chantier du nouveau projet. Comme le projet visait la réfection d'une partie de la bibliothèque Jean-Louis Desrosiers, la Ville de Mont-Joli était l'un des partenaires financiers et techniques au niveau de la réalisation des travaux. Malgré

certaines délais notamment administratifs, le lancement officiel du Mitis Lab dans sa nouvelle mouture a eu lieu en juin 2026.

Chantier 2 – Programme et formation d’appropriation numérique

Un programme d’accompagnement technique et financier pour les entrepreneurs a été mis en place et piloté par Mitis en Affaires. Au total, 16 entrepreneurs ont été accompagnés dans le cadre du programme « Le Virage ». Comme le programme ne rejoignait qu’un faible nombre d’entrepreneurs, Mitis en Affaires a pris la décision de ne pas poursuivre l’initiative. Les fonds résiduels pour ce chantier ont été redistribués dans les chantiers 1 et 3 lors de la mise à jour du devis.

Chantier 3 – Transition numérique dans l’administration publique

La MRC de La Mitis a piloté le chantier 3 du programme. La première étape de ce chantier a été de mandater la firme Nord Ouvert afin d’émettre différents constats et d’élaborer une vision stratégique pour le développement d’une communauté mitissienne intelligente. La firme a obtenu un financement de 20 700 \$ pour la réalisation de son mandat. Ce chantier a permis de créer une architecture en géomatique au sein de la MRC permettant de produire, d’acquérir, diffuser, gérer et traiter des données géomatiques disponibles pour les municipalités et les citoyens de La Mitis.

6. Gestion budgétaire

Les initiatives financées ont-elles permis d’atteindre les objectifs liés à l’entente?

Malgré le fait que le chantier 1 ait grandement évolué dans le cadre du projet et que le chantier 2 ne semblait pas répondre aux besoins des entrepreneurs, la MRC de La Mitis considère que le programme a permis de répondre aux trois objectifs fixés au départ soit :

- Réduire le fossé numérique qui sépare le territoire de La Mitis du reste du Québec;
- Favoriser l’utilisation des nouvelles technologies numériques au sein de divers secteurs;
- Favoriser l’aisance numérique des citoyens, des entrepreneurs, et aussi de tout le

personnel œuvrant au sein de l'administration municipale.

Le territoire de La Mitis, grâce au financement du programme Signature Innovation, se voit aujourd'hui doté d'un Mitis Lab permettant aux résidents et entrepreneurs du territoire de développer de nouvelles compétences numériques tout en facilitant l'accès à des technologies non accessible en amont du projet. Aussi, la MRC a pu investir dans un projet structurant en géomatique. Ce dernier est garant de l'amélioration des services publics et devient un lieu de convergence de données municipales.

7. Autres commentaires et évaluation

Selon vous, quelles retombées le projet aura-t-il à plus long terme sur le territoire?

Les retombées du Mitis Lab seront assurément positives pour l'ensemble du territoire. Déjà, dans le premier mois d'opération, l'organisme a accueilli 56 personnes dans le cadre de ses ateliers et a comptabilisé plus de 140 entrées. Des liens significatifs ont déjà été tissés avec l'école secondaire Le Mistral, Accueil et intégration Bas-Saint-Laurent ainsi qu'avec le Club des 50 et + de Mont-Joli afin d'offrir des ateliers adaptés aux réalités et aux besoins des différentes clientèles présentes dans la MRC.

Au Québec, différentes initiatives de Fab Lab existent et offrent des accès à des outils de haute technologie, majoritairement dans la région de Montréal. La plupart sont pilotés par des écoles. Au Bas-Saint-Laurent, il en existe trois, associé au Cégep de Rivière-du-Loup, au Cégep de La Pocatière et au Cégep de Matane. Le caractère innovant du Mitis Lab est de rendre accessible à la population mitissienne des ateliers concrets qui répondent à leurs besoins.

Concernant l'implantation et la bonification du service de géomatique, l'ensemble des municipalités ont accès à une plateforme qui facilite la convergence de données vers un même site. Les analyses de données sont plus facilement traitées et rendues accessibles, et cela permet la création de plans et de cartes réalisées à l'interne. Cette technologie permet aussi à l'ensemble de la population d'accéder à une partie de la base de données. Pour la suite, la MRC souhaite bonifier ces infrastructures afin de pouvoir aller plus en profondeur dans les services offerts en termes de géomatique.